

Artisanat



Le tailleur de pierre Luc Chappuis réalise les falaises du nouveau Zoo La Garenne, à Le Vaud. CHRISTIAN BRUN

«Ce que je fais de mieux, c'est restituer la nature»

Tailleur de pierre à L'Isle, Luc Chappuis raconte son métier avec tendresse et malice. Portrait d'un artisan au service du patrimoine

Natacha Rossel

Il dit de ses pierres qu'elles sont ses amies. Voire ses maîtresses. «Il faut être attentionné car elles peuvent nous jouer des mauvais tours!» Les yeux pleins de malice, Luc Chappuis raconte son métier de tailleur de pierre avec une infinie tendresse. En trente-cinq ans, cet artisan installé à L'Isle a laissé son empreinte aux quatre coins du Pays de Vaud. Fontaines, façades, cheminées: la patte Chappuis est connue loin à la ronde.

Au sommet de son art, ce barbu de 59 printemps s'est vu confier un chantier qui sort de l'ordinaire. Depuis l'automne, il façonne des falaises abruptes sur le site du nouveau Zoo La Garenne, là où gypaètes, vautours et

hiboux déploieront leurs ailes majestueuses. «C'est une expérience passionnante. Ça représente ce qu'un tailleur peut faire de mieux: reconstituer la nature.»

Les doigts gercés, les ongles noircis, Luc Chappuis l'affirme: tailleur de pierre n'est pas qu'un métier. «C'est une mentalité, une passion. Je vais moi-même choisir mes pierres dans les carrières, et il m'est arrivé de repartir bredouille. Je me sens un peu comme un chef cuisinier qui part acheter ses produits au marché.»

De la loco au burin

Volontiers farceur, l'artisan prolifique assure qu'il était destiné à exercer cette profession. «Je suis né le 9 février 1956, jour où tout a gelé. Comme les pierres se sont cassées à cause de la glace, je suis obligé de tout reconstruire!» Trêve d'espièglerie; il avoue que les pierres ne le passionnaient guère quand il était gamin. Durant toute son enfance, passée à Cuarnens, Luc Chappuis s'imagine conducteur de locomotive. Pour réaliser son rêve de gosse, il se lance dans un apprentissage de mécanicien-électricien.

Le changement d'aiguillage professionnel arrive sans crier gare. «A 20 ans, je réparais des machines chez un tailleur de pierre et je lui ai demandé si je pouvais essayer. Il m'a répondu: «Si tu commences, tu ne pourras plus t'arrêter.» L'homme avait vu juste. Luc Chappuis délaisse ses locos, empoigne son burin et monte sa petite entreprise dans la ferme de son grand-père, au cœur de Cuarnens.

Les années passent. Luc Chappuis commence à se faire une jolie clientèle. La ferme familiale ne peut plus contenir tous ces blocs de calcaire ou de granit: il est temps de partir. Des projets pleins les mirettes, Luc Chappuis lorgne du côté de la zone industrielle de Cuarnens. Son enthousiasme retombe vite: aucun terrain n'est disponible. Le cœur gros, il part s'établir à L'Isle. «C'est le drame de ma vie.»

Mais le robuste tailleur de pierre ne se laisse pas démonter. A L'Isle on s'ailleurs, il compte mener son entreprise vers les sommets. «Je ne comprends pas les gens qui montent des boîtes comme ça mienne et qui ne se

moillent pas complètement. Je bosse douze heures par jour, y compris le dimanche.»

«Je sais aussi ne rien faire!»

Cet engagement sans bornes ne laisse guère de place aux loisirs pour ce père de deux enfants, Mathilde et Hadrien. «Je n'ai pas pris le temps de skier cet hiver.» Il rigole. Et s'empresse de préciser: «Mais je sais aussi ne rien faire!» Les rares répités que lui offrent son métier le mènent dans les pays scandinaves. Ou en forêt, tout simplement. Le soir, en semaine, le chant choral lui permet de décompresser.

Mais sa passion ne s'égare jamais bien loin. Les pierres, leur noblesse, leur rôle patrimonial reviennent sans cesse dans la conversation. «Un objet en pierre, on n'a pas envie de le détruire.» Pour Luc Chappuis, la bâtisse en molasse et la fontaine en calcaire forment de précieux témoignages du passé. «Les bâtiments anciens montrent ce que l'on est capable de fabriquer avec une matière locale à une époque donnée. Ce patrimoine, c'est ce qui fait notre pays.»

Télé-Dôle est sur le chemin du sauvetage

Trente-sept communes ont accepté de soutenir les remontées mécaniques financièrement. Le refus de Prangins pose question, son syndic étant président de Nyon Région Tourisme

Si les remontées mécaniques du massif de la Dôle continuent de tourner, la société qui les exploite se projette déjà vers la saison prochaine. Ce qui n'était pas gagné il y a deux mois, quand elle était au bord de la faillite à cause d'un début d'hiver sans neige. Depuis, trente-sept communes ont répondu positivement à l'appel à l'aide de Télé-Dôle, qui est assurée d'un soutien financier exceptionnel de 350 000 francs. «Nous avons pu réengager le chef technique (ndlr: qui avait été licencié pour fin avril), explique Stéphane Natalini, président du conseil d'administration. Nous pourrions donc entreprendre les travaux de maintenance pendant l'été pour rouvrir l'hiver prochain.»

Si quelques communes n'ont pas encore répondu à l'appel à l'aide, deux refus sont arrivés sur le bureau de l'exploitant des remontées mécaniques. Ils émanent de Vich et de Prangins. La prise de position de cette dernière a surpris pas mal de monde. Il faut avouer que le syndic de Prangins est aussi président de Nyon Région Tourisme, qui gère la promotion touristique du district de Nyon, dont le massif de la Dôle est l'un des atouts principaux.

Pour Stéphane Natalini, la présence de François Bryand à la tête de l'organe qui gère le bureau de l'Office du tourisme de Saint-Cergue pose un problème. Le syndic de Prangins n'a pas répondu à nos nombreuses sollicitations entre jeudi et vendredi.

Reste à savoir s'il a été minorisé au sein de sa Municipalité, comme le croient plusieurs élus interrogés hors de la commune. Vice-syndic, Martine Baud ne souhaite pas apporter de précision à ce sujet et estime que «cette décision appartient à la Municipalité». Par contre, elle explique que le collège a mené «une réflexion globale» sur le problème de Télé-Dôle avant de se positionner. Et le manque de neige chronique sur le massif a, entre autres, pesé sur la décision.

Lundi, un autre Exécutif d'importance se prononcera. Le soutien à Télé-Dôle sera à l'ordre du jour de la séance de la Municipalité de Nyon. Même si un non du chef-lieu serait une surprise, il ne mettrait plus en danger la société Télé-Dôle, qui prépare sa mue. En effet, une nouvelle gouvernance sera mise en place dès le mois de juin 2016, puisque la Compagnie du Nyon-Saint-Cergue-Morez a dénoncé pour cette date son contrat d'exploitation du domaine. Une location des installations à Sogestar, la société qui gère la station française des Rousses, devrait être proposée aux actionnaires lors d'une assemblée extraordinaire dont la date est désormais connue: le 2 juillet. **R.E.**

Le parc du Reposoir dévoile ses contours

Les aménagements de la zone de verdure sont mis à l'enquête. Celle-ci sera intégrée dans le nouveau quartier de la Petite-Prairie à Nyon

Le parc du Reposoir fera-t-il mieux que celui de la Morâche? Alors que lundi le Conseil communal acceptait une version allégée des aménagements du second, derrière la gare de Nyon, les autorités mettent à l'enquête les plans du premier. En bordure de la route cantonale, à l'entrée nord de la ville, dans le quartier en construction de la Petite-Prairie, ce sont deux hectares qui abriteront une zone de verdure en lien avec l'école encore à bâtir.

Tout en longueur, le futur parc du Reposoir prévoit un bassin rectangulaire de 1200 m² sur la partie la plus proche de la route canto-

nale. Des roseaux y seront plantés et des gradins réalisés pour permettre un lieu de détente. Dans la continuité, une grande surface de pelouse et des placettes arborées seront également mises à disposition du public.

Plus loin, ce sont des espaces en lien avec le collège à construire qui seront aménagés. Il s'agit d'un terrain engazonné avec probablement un arrosage automatique pour la pratique d'activités sportives comme le foot, deux surfaces de jeu pour le basket, ainsi que deux couloirs d'athlétisme de 80 mètres permettant le saut en longueur. Ces équipements sportifs seront accessibles au grand public en dehors des horaires de la future école.

A noter que le budget pour l'aménagement de ce parc est estimé à quelque 5 millions de francs, selon le dossier mis à l'enquête depuis hier. **R.E.**

Echandens

Après le squat, un terrain multisport

La Commune d'Echandens soumet à l'enquête publique la création d'un terrain multisport sur la parcelle naguère occupée par la maison Ciana. Pour rappel, cette ancienne ferme, occupée l'an dernier par des squatters, a été démolie. Le terrain multisport permettra la pratique de plusieurs disciplines: football, handball, basket ou encore volley. Le tout sur une surface de 450 m². En février dernier, le Conseil communal a validé une enveloppe de 205 000 francs pour réaliser ce projet. **N.R.**

Prangins

La Commune veut Radio Suisse

La Commune de Prangins a déposé une offre d'achat auprès de la Confédération pour le bâtiment de Radio Suisse. Un délai jusqu'à hier avait été fixé pour cela. Le village est en pole position pour acquérir ce bien, aussi convoité par la Fondation Esp'Asse et par l'Organisation de protection civile du district de Nyon. Cette dernière entité pourrait devenir locataire du lieu. «C'est une hypothèse», souligne Martine Baud, vice-syndic de Prangins. Avant que l'objet entre dans le patrimoine communal, le Conseil devra accepter le crédit d'achat. **R.E.**

Gland

Pas d'ouverture des rives du lac

Patrick Uebelhart (Les Verts) n'a pas obtenu gain de cause, jeudi soir, lors du Conseil communal de Gland. L'assemblée a refusé son postulat qui demandait l'ouverture publique du marchepied entre la plage et la Villa Prangins. Contre la gauche unie derrière son élu, les indépendants et la droite ont imposé leur vue. Ils ont estimé qu'il n'y avait pas d'intérêt prépondérant à se lancer dans des procédures juridiques pour enlever les obstacles puisqu'aucun cheminement piétonnier ne pourra être exigé ensuite dans ce secteur. **R.E.**

Sévery

Le café sera servi à l'huilerie

Toujours soucieux d'améliorer l'accueil aux visiteurs de son huilerie, Jean-Luc Bovey, propriétaire du Moulin de Sévery, souhaite aménager un café-bar à l'intérieur de la bâtisse. «L'idée est d'inviter le public à boire un café après sa visite ou en marge des dégustations que nous organisons», souligne le patron. Dans la foulée, douze nouvelles places de parc seront créées afin de permettre aux visiteurs de se garer sans encombre. Le projet est soumis à l'enquête publique jusqu'au 20 avril. **N.R.**

PUBLICITÉ

24heures

Partenaire média

THÉÂTRE
DU JORAT
une scène à la campagne
Mézières / VDBilletterie en ligne
www.theatredujorat.ch
T 021 903 07 55Yael
NAIMEN CONCERT
VENDREDI 25
SEPTEMBRENOUVEL ALBUM
SORTIE LE 16 MARS